

Articuler recherches et pratiques

## Le placement longue durée en France et au Québec

Mardi 12 novembre 2024 de 15 h à 16 h 30

L'Observatoire national de la protection de l'enfance organise plusieurs fois par an des webconférences Articuler recherches et pratiques autour des travaux soutenus par son conseil scientifique. Des chercheurs présentent les résultats de leurs études aux thématiques variées et un échange avec un professionnel ouvre la discussion. Accessibles à tous, ces webconférences d'1 h 30 participent au transfert de connaissances et enrichissent la réflexion partagée sur les besoins des enfants et les pratiques professionnelles.

Inscription en ligne [ici](#)

**Mardi 12 novembre 2024 de 15 h à 16 h 30**

Modération par Canelle Campanella, chargée d'études à l'ONPE

### **Ouverture**

par Anne Oui, chargée de mission à l'ONPE

### **Présentation de la recherche**

par Caroline Siffrein-Blanc, maître de conférences HDR à l'université d'Aix-Marseille et Carmen Lavallée, professeure titulaire de la faculté de droit à l'université de Sherbrooke (Québec)

### **Discussion avec un professionnel et échanges avec le public**

Alice Grunenwald, juge des enfants, première vice-présidente en charge des fonctions de juge des enfants au Tribunal judiciaire de Saint-Étienne, présidente de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille

Programme

### UN MOT SUR LA RECHERCHE

« Quelles protections pour les enfants en placement longue durée ? Approche comparée France-Québec » *Recherche dirigée par Caroline Siffrein-Blanc et Carmen Lavallée*

Le placement d'un enfant peut parfois s'étaler sur une longue période pendant laquelle il se trouve séparé de ses parents. Se pose alors la question de la préservation des liens familiaux au regard du besoin fondamental de sécurité de cet enfant.

Les législations française et québécoise, qui affichent toutes deux le besoin de sécuriser les parcours des enfants, ont répondu à cette problématique en adoptant des modèles différents.

Alors que le Québec aménage légalement des situations de placement sur une longue durée lorsque le retour n'est pas possible, en France, les placements longs résultent plutôt de renouvellements successifs des placements à durée déterminée, conservant une idéologie du retour dans la famille d'origine.

Pour mieux comprendre les effets du placement long sur la sécurisation du parcours de ces enfants, la présente étude documente les deux systèmes de droit par une recherche herméneutique traditionnelle, jointe à une analyse de la jurisprudence. La recherche repose également sur une étude qualitative qui consiste en une analyse empirique de dossiers sociaux et judiciaires d'enfants placés à long terme en France et au Québec. > [Pour lire la recherche et l'ONPE Synthèses 18 associé](#)